

Suivi de la rougeole en Occitanie

Point de situation 21/08/2019

La rougeole est surveillée par la déclaration obligatoire. Les données extraites de la base nationale de Santé publique France sont provisoires à la date d'extraction, le 18/08/2019 (données en S32 et S33 non consolidées). Elles n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

Points clés

Depuis le 1^{er} janvier 2019, **en France, 2381 cas** de rougeole ont été déclarés. Parmi ces cas, 29% (674 cas) étaient hospitalisés et 7% présentaient des complications : 167 cas de pneumopathie, 3 cas d'encéphalite dont 2 décès (encéphalites subaiguës à inclusions) chez deux jeunes adultes immunodéprimés. La diminution de la circulation du virus de la rougeole se confirme: le pic épidémique a été observé semaine 21 (151 cas), et on observe depuis une décroissance du nombre des cas hebdomadaires, avec 25 cas déclarés en semaine 32. **En Occitanie**, ce ralentissement du nombre de cas est également noté depuis la semaine 25 (semaines 32 et 33 non consolidées).

- **En Occitanie : 576 cas** depuis janvier 2019, soit 20 nouveaux cas déclarés depuis le dernier point, représentant près du 1/4 des cas signalés en France sur cette période.
 - 12 des 13 départements touchés. Parmi eux, 4 départements sont principalement touchés : la Haute-Garonne, l'Aude, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales.
 - Au total, 148 cas ont été hospitalisés et 48 ont présenté des complications: 46 pneumopathies et 2 encéphalites dont 1 décès.
 - 25 % des cas sont survenus dans un contexte de cas groupés (établissements scolaires, campements, crèches...).
 - La couverture vaccinale est insuffisante pour prévenir tout risque épidémique en Occitanie : 63 à 82 % avec 2 doses à 24 mois, selon les départements (cible : 95 % pour éliminer la maladie).
 - Le nombre de nouveaux cas diagnostiqués aux urgences est en diminution depuis la semaine 21, avec 8 cas en semaine 33.

Figure 1 – Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 18/08/2019 (données provisoires, n= 2381 au niveau national)

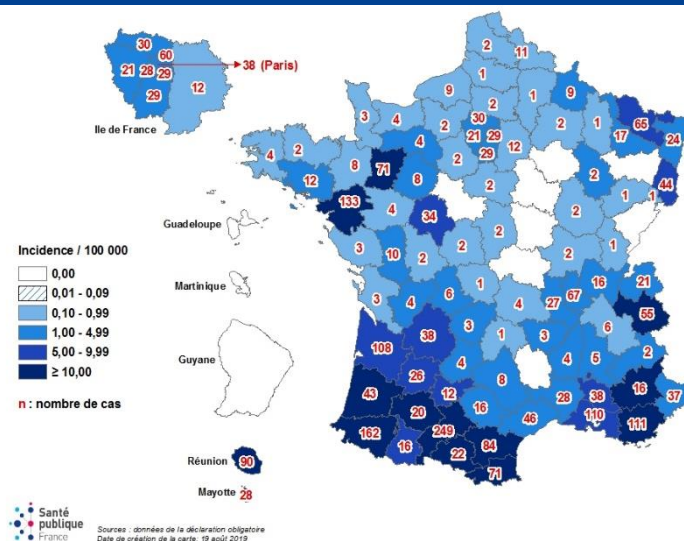


Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 18/08/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées)

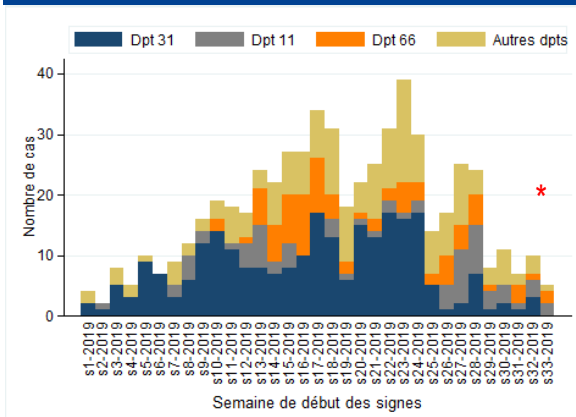


Figure 3 – Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2019 au 18/08/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance

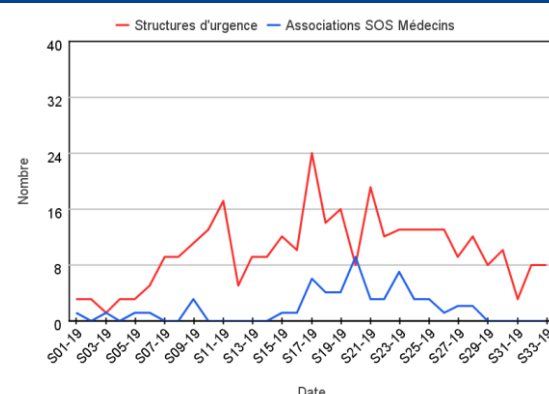


Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole en Occitanie, du 01/01/2019 (S01-2019) au 18/08/2019 (S33-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

Cas de rougeole signalés du 01/01/2019 au 18/08/2019		
Les indicateurs	(S1-2019 à S33-2019)	
Nombre de cas	576	
Cas hospitalisés	148	25,7%
Cas formes compliquées	48	8,3%
Dont pneumopathies	46	8,0%
Dont encéphalites	2	0,3%
Décès	1	0,2%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	9,88	
Données démographiques		
Sex-ratio (H/F)	1,11	
Age médian (en années)	11	
Confirmation biologique		
Cas confirmés biologiquement	303	52,6%
Cas confirmés épidémiologiquement	107	18,6%
Cas cliniques	166	28,8%
Statut vaccinal		
Nombre de cas de plus de 1 an et nés après		
1980 non ou mal vaccinés	378	92,4%

Figure 4 – Répartition des cas de rougeole par semaine et par foyer dans des collectivités à risque en Occitanie, S01-2019- S33-2019, Source : ARS/CVAGS

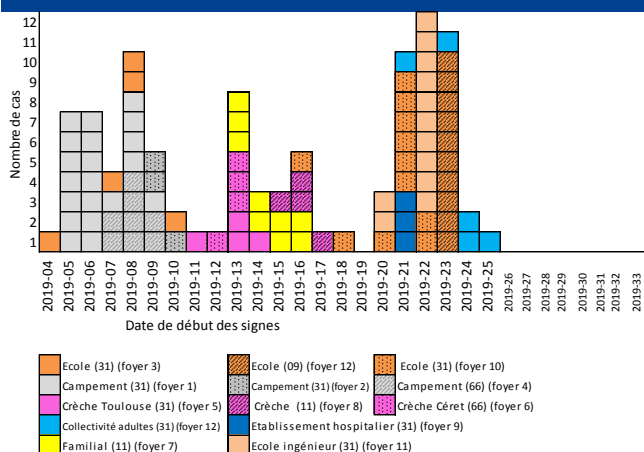


Figure 5 – Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 18/08/2019 (S33-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

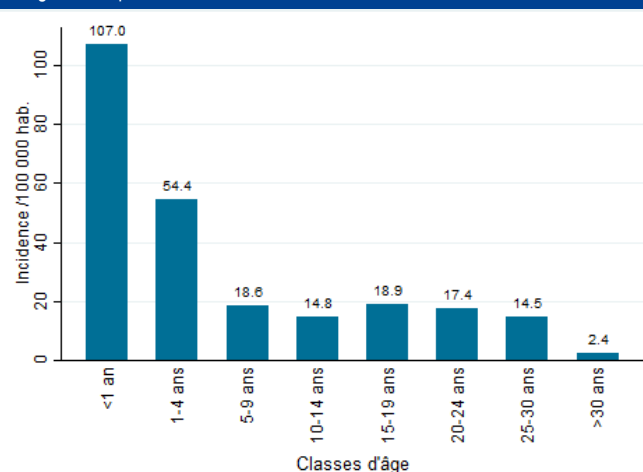
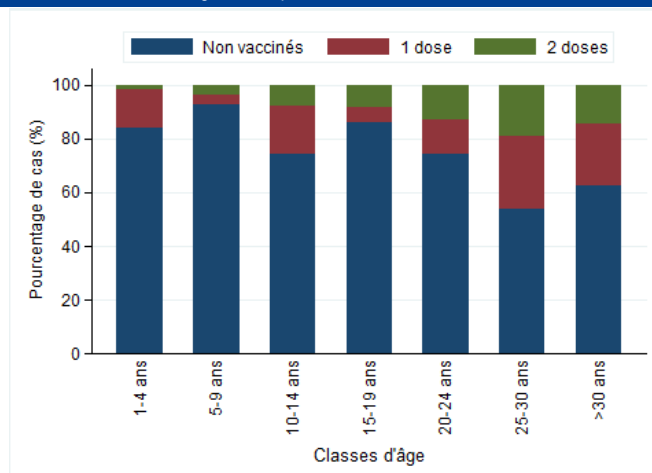


Figure 6 – Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 18/08/2019 (S33-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Recommandations

La rougeole est une **maladie à déclaration obligatoire** (Fiche de DO) : [lien](#). Le signalement par les professionnels de santé et la remontée rapide des fiches de notification sont primordiaux pour la mise en place des mesures autour des cas ainsi que pour la description et le suivi de l'épidémie.

Pour la conduite à tenir autour d'un cas suspect de rougeole ou d'un foyer de cas groupés voir l'instruction DGS du 28/09/2018 :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir_44038.pdf

Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>

Eviction du cas recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-prevention-vaccinale/rougeole/articles/points-d-actualites-rougeole>

Pour toute information complémentaire concernant la rougeole, consulter le dossier thématique de Santé publique France. Pour les données régionales, cliquer ici

Sur la vaccination : www.vaccination-info-service.fr

Documents de prévention à destination des professionnels de santé et du grand public ([cliquer ici](#))

Directeur de la publication, par interim : Martial Mettendorff, Santé publique France

Comité de rédaction

Anne Guinard
Caroline Six
Cécile Durand
Leslie Banzet
Séverine Bailleul

Responsable de la cellule régionale de Santé publique France en Occitanie : Damien Mouly

Diffusion

Santé publique France Occitanie
Tél : 05-34-30-25-25
occitanie@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr